

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2873(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Normes techniques de réglementation précisant les types de facteurs à prendre en considération pour l'évaluation du caractère approprié des pondérations de risque appliquées aux expositions garanties par un bien immobilier et les conditions à prendre en considération pour l'évaluation du caractère approprié des valeurs minimales de pertes en cas de défaut pour les expositions garanties par un bien immobilier</p> <p>Complétant 2011/0202(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières</p> <p>2.50.04 Banques et crédit</p> <p>2.50.05 Assurances, fonds de retraite</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p>		

Evénements clés			
05/10/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)06941	
05/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
19/10/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		